



Matoury, le lundi 23 avril 2018

L'inspecteur de l'Éducation Nationale

A

Mesdames les Directrices
Messieurs le Directeurs des écoles
de la circonscription Matoury/Régina/Oyapock

Objet : Bilan du projet d'école.

Réf. : IEN/REP+/N°05_23-04-18

Inspection de
l'Éducation Nationale
Centre commercial
Makoupy 97351
Matoury

Références : loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République/code de l'éducation article L212-15/ Circulaire n° 90 – 039 du 15 février 1990 : le projet d'école

Circonscription de
Matoury1/Régina/Oyapock

IEN

Mike Dulcio

Mel

mike.dulcio@ac-guyane.fr

Le projet d'école est l'émanation d'un travail d'équipe qui correspond en premier lieu à l'élaboration d'orientations visant à améliorer la réussite de tous les élèves. Il a pour but la recherche de la meilleure cohérence globale dans le fonctionnement pédagogique de l'école et l'identification des moyens d'action les plus pertinents par rapport au contexte.

Si l'une des missions du Directeur consiste à mettre en œuvre et à faire vivre les actions significatives, porteuses de progrès, son rôle est déterminant dans l'évaluation du projet d'école. C'est la raison pour laquelle je vous invite à dresser un bilan (qualitatif et quantitatif) de celui-ci (et à l'inscrire à l'ordre du jour du dernier conseil d'école) en :

- Rassemblant les supports ayant permis de suivre la mise en œuvre du projet d'école : plans d'actions, évaluations annuelles des actions, évolutions des indicateurs retenus, bilans intermédiaires, ...
- Consultant les comptes rendus de conseils de maîtres ou de cycles, de conseils d'école relatifs au projet d'école, des conseils école-collège, ...
- Consultant les données retenues par les différents projets (projet de réseau, programme d'actions école-collège, ...).
- Invitant l'équipe enseignante et les partenaires à réfléchir à un bilan qualitatif du projet d'école qui arrive à son terme.

Ce bilan s'appuiera sur le document joint en fichier annexe et me sera retourné par mail **avant le vendredi 8 juin 2018**. Il constituera un premier diagnostic pour engager la nouvelle campagne d'élaboration des projets d'école, à l'appui du projet académique renouvelé. Par ailleurs, chaque Directeur devra programmer en amont un temps de concertation (108h) spécifique permettant à l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique de travailler à la rédaction du bilan du projet d'école. Pour vous accompagner, les membres de l'équipe de circonscription (CPC ou PEMF), prendront contact avec vous afin de vous aider à anticiper vos temps d'animation et de réflexion en équipe.

Sachant pouvoir compter sur votre pleine coopération, veuillez recevoir, Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs, mes cordiales salutations.

L'Inspecteur de l'éducation
nationale **Mike DULCIO**

*Note de service n°5_ Bilan du projet d'école
Circonscription de Matoury/Régina/Oyapock*

